

## **RÈGLEMENTS DE LA PALESTRE**

### **CLUB DE GYMNASTIQUE L'ENVOL**

- 1.** Aucun parent ou spectateur n'est admis dans la palestre, mais il est possible de s'asseoir dans l'espace prévu à cet effet derrière la fenêtre ou dans le gymnase adjacent à la palestre. Il est également important de laisser les portes d'accès aux gymnases dégagées pour une question de sécurité.
- 2.** Les bottes doivent être enlevées à l'entrée. Aucune botte n'est permise au-delà du tapis installé à cet effet. Les bottes doivent être rangées de sorte à libérer le passage.
- 3.** Vous êtes priés de prendre vos messages régulièrement : tous les communiqués seront envoyés par courriel. N'hésitez pas à poser des questions, au besoin.
- 4.** Les bouteilles d'eau sont permises dans la palestre, mais elles doivent être récupérées à la fin de chaque cours. Aucun verre n'est permis sur le site d'entraînement.
- 5.** Aucune collation contenant des noix ou des arachides n'est permise et la nourriture est interdite dans le gymnase.
- 6.** L'accès au coin des entraîneurs est interdit aux parents et aux gymnastes.
- 7.** Si un parent désire s'entretenir avec un entraîneur, il pourra le faire à la fin du cours si l'entraîneur est disponible. Dans le cas contraire, le parent devra prendre rendez-vous avec l'entraîneur. Il est impossible de parler à l'entraîneur durant le cours.
- 8.** Les gymnastes ne peuvent pas entrer dans la palestre tant que leurs cheveux ne sont pas attachés et que tous les bijoux (incluant les montres) ne sont pas enlevés.
- 9.** Le vestiaire des gymnastes du PALS est accessible seulement aux femmes. Aucun homme (papa) n'a accès à ce vestiaire. Du côté des gymnases Déziel, les vestiaires sont attirés aux deux sexes (femmes et hommes). Merci de respecter l'intimité des jeunes en utilisant le bon vestiaire.
- 10.** Si votre enfant porte des lunettes, il doit obligatoirement se procurer une attache afin de garder ses lunettes bien en place.
- 11.** Un langage soigné est demandé dans nos locaux. Des gestes ou des paroles non appropriés ne seront pas tolérés, autant de la part d'un enfant que d'un adulte.
- 12.** Le Club de gymnastique L'Envol de Lévis n'est pas responsable des objets perdus ou volés. Nous vous recommandons de laisser les effets personnels de votre enfant dans un casier cadenassé.
- 13.** Une boîte d'objets perdus est placée dans le hall d'entrée principal du Club. À la fin de chaque session, les vêtements et objets non-récupérés seront remis à des organismes de charité. Vous pouvez également aller au bureau de la sécurité situé à l'entrée principale de l'école. Le service d'entretien peut également les déposer à cet endroit si des objets sont trouvés dans les vestiaires.